

N°	Sitzungstag - Date :	Zeit - Heure :	Sitzungsort - Lieu :	Leitung - Conduite :	Protokoll - PV :
CP / 18	Vendredi, le 09.03.2018	09h15 – 12h00	Salle de réunion, Olten	A. Denoth	P. Hofer

	<p>Anwesend / Présents : M. Kuster (AI/AR), C. Kleiber (BS/BL), S. Rieben, A. Schweizer (BE), J-M. Friedli (BeJU), M. Pachoud (FR), P. Rhyner (GL), M. Riatsch (GR), G. Schaller (JU), C. Lüthi (NE), W. Kiser (OW/NW), B. Cozzio (SG), M. Ryser (SH), P. Betschart, S. Merz (SZ), A. Marti (TG), M. Wildhaber (TI), M. Tschopp (UR), Y. Bornand (VD), W. Stauffacher (ZG), H. Isler (ZH)</p> <p>P. Pillar (VST), A. Denoth (VST), R. Lüscher (VST), C. Kleiber (VST, BL/BS), R. Malzach (VST), H. Isler (VST), F. Sandmeier (VST), A. Spahr (CCG), M. Tanner (CCG), F. Fahrni (CCG), P. Hofer (SG)</p> <p>Entschuldigt / Excusé : B. Arnold (UR), G. Nussbaumer (SO), U. Andenmatten (VS d), F. Vaudan (VS f), O.Frey (AG)</p> <p>Gäste / Visiteurs : Evelyn Phöler, Lignum Holzwirtschaft Schweiz</p>
Ordre du jour :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Allocution de bienvenue 2. Procès-verbal de la CP2017 3. CCT Forêt suisse 4. Banque de données des membres ASF 5. Comptabilité 6. Dans les sections 7. Divers

Ref.-N N. de réf.	Thema – Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs :				Statuts
		e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente				
		Art - Genre	Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Date Délais / Date	
		A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations				
1	Begrüssung – Salutations					
	Le co-président Arnold Denoth (Ade) ouvre la CP 2018 et salue chaleureusement les 19 présidents des sections présents, les 2 membres du Comité des sections, les invités E. Phöler (Lignum) ainsi que les membres du Comité ASF et les membres du CCG M. Tanner et F. Fahrni. Il ouvre l'assemblée et remercie les nombreux participants de leur présence. L'ordre du jour est présenté et soumis à discussion. Personne ne prenant la parole, celui-ci est donc accepté par l'assemblée.	F		Ade		
	Election des scrutateurs : M. Pachoud (FR), M. Ryser (SH)	B		Tous		
		B		Tous		
2	Protokoll 2017 – Procès-verbal 2017					
	Le procès-verbal de la conférence des présidents 2017 a été envoyé par e-mail et mis en ligne sur la page d'accueil du site Internet. Le président ouvre la discussion. Personne ne prend la parole. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.	F		Ade		
		B		Tous		

Ref.-N N. de réf.	Thema – Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs :			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Date Délais / Date	Statuts
		e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente						
		Art - Genre						
		A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
3	CCT Forêt suisse							
3.1	<p>Le conseil CCT Forêt suisse actif depuis février 2017, s'est réuni déjà huit fois dans sa composition actuelle. La représentation de ForêtSuisse (FS) est toujours manquante. Le 4 avril 2018, une réunion de clarification avec les représentants du comité central FS a eu lieu. Le chef de projet Ralph Malzach informe sur l'état des travaux de la CCT Forêt suisse.</p> <p>Objectif principal : un projet commun des associations professionnelles EFS, ASF et ForêtSuisse.</p> <p>Partenaires dans la branche</p> <p>En plus des membres du conseil permanent, d'autres acteurs accompagneront le projet CCT : l'association romande des entrepreneurs forestiers (AREF), Syna Suisse (représentation des salariés des CCT cantonales VS, FR et VD), représentant CCT Tessin (ASIF) ainsi qu'une éventuelle représentation CCT du canton VS.</p>				F	Rma		
3.2	<p>Election dans les cantons</p> <p>L'enquête concernant le projet CCT à l'occasion de la CP2017 est parvenue à la conclusion suivante : le thème CCT Forêt suisse est pour une grande partie des sections cantonales un sujet qui suscite un grand intérêt. Les cantons de Suisse occidentale en particulier sont déjà bien avancés et certains travaillent déjà sur des solutions cantonales.</p> <p>Entre-temps, le caractère contraignant de la CCT du secteur forestier de Fribourg a été confirmé par le SECO. Ceci s'applique du 01.04.2018 au 31.12.2021.</p>							
3.3	<p>Les 4 phases</p> <p>La réalisation du projet est traitée en quatre phases :</p> <p>Phase 1 : initiation (analyse SWOT, exigences, objectifs, mandat de projet)</p> <p>Phase 2 : Planification (consolidation d'équipe, plan structurel, ressources, communication, Kick-Off, programme détaillé)</p> <p>Phase 3 : mise en œuvre (résultats, gestion des processus, gestion des conflits)</p> <p>Phase 4 : conclusion (admission SECO, mise en service, rapport de clôture)</p> <p>Le Conseil en est, comme planifié, à la phase 2.</p>							
3.4	<p>Principales raisons d'une CCT pour le personnel forestier</p> <ul style="list-style-type: none"> - La sécurité sociale - Les conditions d'emploi actuelles - La compétitivité par rapport aux employés étrangers et autres branches. - Le maintien du professionnalisme et de la qualité du personnel forestier - Contre le dumping des prix – des conditions équitables au sein de la branche <p>Principales raisons d'une CCT pour les entreprises forestières</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pression des concurrents étrangers augmente (EF, employés) - Concurrencés par les exploitations agricoles qui proposent des services forestiers - Aucune solution de CCT cantonale (seule une CCT à échelle nationale) - Contre le dumping des prix 							
3.5	<p>Agenda CCT Forêt Suisse, 2018-2021</p> <p>2018 Négocier la CCT au sein de la branche Déterminer les conditions d'emploi d'entreprises de droit privé Recruter des employés pour une affiliation ASF (Quorum) Informar la branche continuellement (médias, page d'accueil) Adapter les statuts dans les associations partenaires</p> <p>2019 Procédure de consultation du texte de la CCT au sein de la branche selon la pertinence des quorums, acquérir des exploitations de droits privé Elaborer une base de données de la branche jusqu'à ce que le quorum soit atteint. Information au sein de la branche (communiqué de presse, site Internet)</p>							

Ref.-N N. de réf.	Thema – Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs :			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Date Délais / Date	Statuts
		e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente						
		Art - Genre						
		A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
3.11	<p>Discussion</p> <p>Le rôle de ForêtSuisse (FS) n'est actuellement pas clair. Diverses discussions ont déjà eu lieu. FS n'a pas encore décidé de collaborer activement pour le projet CCT Forêt suisse. Le conseil CCT reste en attente.</p> <p>Dans le cas de l'examen de l'extension du champ d'application des conventions collectives de travail, les exploitations de droit public ne sont pas prises en compte. L'extension du champ d'application ne s'applique qu'aux assujettis à la CCT (les agriculteurs en sont exclus).</p> <p>Dans la perspective actuelle, les coûts d'une CCT sont estimés à 300 CHF par employé et par employeur.</p> <p>La principale préoccupation de la CCT sera de fixer des salaires minimums. L'organisation du secrétariat général n'a pas encore été déterminée. La question des régions salariales doit être clarifiée au préalable et le nombre de commissions paritaires en dépendra également.</p> <p>Michael Pachoud (FR) remercie le chef de projet Ralph Malzach et les membres du comité CCT pour leur engagement.</p>				F	Tous		
4	<p>Banque de données ASF</p> <p>La structure de la base de données des branches est présentée. Les objectifs suivants doivent être poursuivis:</p> <ul style="list-style-type: none"> - données des membre ASF uniformes pour toutes les sections - les informations pertinentes pour la CCT sont enregistrées - protection des données <p>Procédure :</p> <p>CP2017 : présentation d'une ébauche de la structure des enregistrements de données</p> <p>- Début 2018 : procédure de consultation de la version révisée de l'ébauche par tous les présidents de sections</p> <p>- CP2018 : décision</p> <p>- Printemps 2018 : envoi de la nouvelle base de données, prête à saisir les données des membres</p> <p>- A partir du 01.01.19 : la base de données des membres de l'ASF est introduite</p> <p>Un champ de saisie « Chef d'exploitation oui / non » est à ajouter. Les présidents de sections présents sont d'accord avec les objectifs, la structure des données et la procédure.</p>				F	Ade/ Pho		
4.1	<p>Recrutement de nouveaux membres dans les écoles professionnelles</p> <p>Le recrutement de membres est une tâche permanente pour toutes les sections. L'information dans les écoles professionnelles est un bon moyen d'attirer de nouveaux membres.</p> <p>Une présentation PP actuelle est à disposition sur la page d'accueil ASF comme base pour tout le monde.</p>				B	Tous		
5	<p>Comptabilité</p> <p>Les comptes annuels 2017 et le rapport du réviseur du 02.03.2018 seront annoncés. Les comptes 2017 se clôturent avec une perte de CHF 488.40. L'actif de l'association s'élève désormais à CHF 258 924.53. Le projet de budget 2018 du comité ASF est présenté. Il est calculé avec un excédent de dépense de CHF 3200.-. Le budget est approuvé par les présidents lors de l'assemblée des délégués.</p>				F	Ade/ Pho		
					B	Tous		

Ref.-N N. de réf.	Thema – Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs :			Art - Genre	Verantwortlich Responsable	Termin / Date Délais / Date	Statuts
		e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente						
		Art - Genre						
		A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations						
6	Dans les sections							
	<p>François Sandmeier (VD) informe que les associations de forestiers et de personnel forestier fusionnent dans le canton VD. A partir du 22.03.2018, l'Association Vaudoise du Personnel Forestier (AVPF) est en vigueur. En conséquence, l'ASF peut compter sur 80-100 nouveaux membres.</p> <p>Bruno Cozzio (SG) fait remarquer qu'une formation de gestionnaires de forêt de montagne est en cours d'élaboration dans le cadre de consortiums d'associations forestières alpines. Les cantons SG et GR sont impliqués dans les préparatifs.</p> <p>Contact: W.Krättli, Association Graubünden Wald (www.arge.forstvereine.eu)</p> <p>Une mention correspondante doit être publiée sur la page d'accueil de l'ASF.</p>	F	Fsa					
		F	Bco					
7	Divers							
7.1	Règlement des frais				F	Ade		
	<p>La rémunération des membres du comité de l'ASF doit être ajustée et normalisée (aucune distinction entre la rémunération et les mandats fédéraux). A cet effet, une proposition d'adaptation du règlement doit être préparée à l'attention de l'AD2018.</p> <p>Le comité ASF propose les approches suivantes (préparation incluse) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jetons de présence 1 journée : Fr. 400.- (responsable de séance Fr. 500.-) - jetons de présence ½ journée : Fr. 250.- (responsable de séance Fr. 300.-) 							
	<p>Divers présidents de section dans la ronde plaident en faveur d'une augmentation. Les approches sont ajustées par la CP comme suit et proposées pour approbation à l'AD2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jetons de présence 1 journée : Fr. 500.- (responsable de séance Fr. 600.-) - jetons de présence ½ journée : Fr. 300.- (responsable de séance Fr. 350.-) 	F	Tous					
		B	Tous					
7.2	Nouveau financement de la formation professionnelle supérieure				F	Fsa		
	<p>François Sandmeier fait le rapport des expériences en Suisse romande avec suggestions et possibilités. Il informe aussi sur la manière dont l'enseignement supérieur professionnel (diplômes et brevets) pourrait être financé. Le modèle présenté prévoit un financement partiel, supporté par la Confédération (SEFRI), le canton, l'employeur et le candidat. Le modèle est basé sur les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le financement soutient la formation professionnelle supérieure b) le financement est personnel c) le soutien s'effectue au moyen d'une requête via le SEFRI 							
7.3	AGENDA VSF				F	Ade		
	<p>3e Forum de transfert de connaissance : BBZLyss, 24.05.2018</p> <p>ASF-AD2018 : Mont Vully, 14.09.2018</p> <p>Conférence ASF 2018 : Vieillir dans le domaine forestier, à Olten</p> <p>Événement matinal, 30.10.2018</p> <p>Jour de ski ASF 2019 : Flumserberge, 26.01.2019</p> <p>Pour de plus amples informations, cliquez sur: www.foresters.ch/aktuell</p>							
7.4	Réglementation de la succession				F	Ade		
	<p>Une succession est recherchée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le membre du comité Ralph Malzach - le membre du CdG Markus Tanner 							

Ref.-N N. de réf.	Thema – Thèmes	Status (Aufträge) Etat des devoirs : e = erledigt - Exécuté i = in Arbeit – En exécution r = ruht – En attente			Statuts
		Art - Genre A = Auftrag - Devoir B = Beschluss - Décision F = Feststellung, Info – Prise de position, informations	Art - Genre	Verantwortlich Responsable	
7.5	<p>Les présidents de section sont tenus de signaler les candidats éventuels au comité. Merci.</p> <p>Dates Assemblée des délégués ASF Les prochaines AD-ASF auront lieu aux dates suivantes : - 2018, FR : Mont Vully - 2019, BE : Lyss - 2020, SH - 2021, OW/NW</p>	F	Tous		
	Clôture				
	<p>Arnold Denoth clôture la réunion à 12h00 en remerciant toutes les personnes présentes de leur collaboration active et de leur participation constructive.</p> <p>Après la réunion, Evelyn Phöler (Lignum) fait une brève présentation sur le thème du bois CH, que peut faire le forestier ?</p> <p>Lors du dîner de clôture, le débat poursuit son cours activement sur certains thèmes.</p>	F	Ade		

Nächste Sitzung – Prochaine séance:	
- CP2018	08.03.2019 Olten
-	
Abgegebene Unterlagen - Documents remis :	
-	Ebauche d'une banque de données des membres ASF (structure de l'ensemble des données)
Beilagen – Annexes :	
-	Présentation PP 'Présentation ASF' sur la page d'accueil ASF (page principale)
-	
Verteiler – Copie à l'attention de :	
Teilnehmer- Participants :	Présents, dépôt
z.K - pour info :	

Lucerne, le 09.05.2018